

Mairie de Beynac
29 rue de la Croix des Combes
87700 Beynac

DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/19 EN DATE DU 16/09/2025

Le Conseil Municipal de Beynac s'est réuni en session ordinaire, le 16 septembre 2025 à 20h, à la Mairie, selon la convocation en date du 28 août 2025, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Nombres de conseillers

En exercice 13

Présents 10

Excusés 1

Absents 2

Résultat du vote

Votants 11

Exprimés 11

Pour 11

Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRAMPONT,
Suzanne LAUTRETTE, Jean-Louis CONSTANT, Marie HEBTING,
David DU BOUCHERON, Suzanne DITLEBLANC, Patrice COTTAZ,
Gilles MARIAUX, Antoine DURAND.

Excusés :

Anthony RICQ donne pouvoir à Patrice COTTAZ

Absents :

Ludovic DUHAIN, Nicolas MOUSNIER

Madame Suzanne LAUTRETTE a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Non-adhésion au groupement de commandes du SYDED Haute-Vienne pour l'achat de fournitures administratives responsables (EPI)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1414-3II ;

Vu les articles L.2112.-6 et L.2113-7 du Code de la Commande publique ;

Vu la Convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe ;

Madame le Maire informe le conseil municipal que le SYDED Haute-Vienne a décidé de créer un groupement de commandes relatif à l'achat de fournitures administratives responsables.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide de ne pas adhérer au groupement de commandes coordonnés par le SYDED Haute-Vienne pour l'achat de fournitures administratives responsables.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;

La secrétaire de séance
Suzanne LAUTRETTE

Le Maire, Marie-Claude BEYRAND



Affichée :
Transmise le :